

Matelas&Démantèlement

SUEZ environnement-RME : l'alliance d'un Groupe spécialisé dans la valorisation et la sécurisation des ressources.

Fin 2013, Eco-mobilier lançait un appel à projet pour la création d'usines de traitement et de recyclage des matelas usagés. D'ici 5 ans, 100 000 tonnes de matelas devront être recyclés tous les ans. Or, aujourd'hui les trois usines existantes en France ne pourraient en traiter que 10%. Alors, dans l'Ouest, le Sud Ouest, le Nord et l'Est, Eco-mobilier a identifié quatre projets industriels à la suite de plusieurs mois d'échanges et de travail avec les candidats. Quatre projets, dans quatre territoires.

Dans le Sud-Ouest, deux sociétés sont à la manœuvre : RME (Recyc Matelas Europe), jeune PME spécialiste du recyclage des matelas et SUEZ environnement, un leader mondial de la valorisation des déchets, avec sa filiale Val Plus, entreprise d'insertion. Ensemble, elles ont répondu à l'appel à projet et l'ont gagné. Franck Berrebi, co-fondateur de RME et Olivier Arrault, Responsable REP pour SUEZ environnement, nous en disent un peu plus sur ce partenariat.

Pourquoi avez-vous répondu ensemble ?

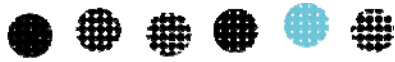
Olivier Arrault : SUEZ environnement accompagne Eco-mobilier dans la valorisation des DEA depuis le lancement de la toute première filière de valorisation de ces déchets. Avec le site de Langon, nous sommes désormais partenaires d'Eco-mobilier sur l'ensemble des filières de valorisation des DEA : mobilier des particuliers, des professionnels, matelas... Ce site, sur lequel nous valorisons depuis plusieurs années les appareils électroniques usagés, disposait de plusieurs atouts dans le cadre de l'appel d'offres national lancé par Eco-mobilier : localisé à proximité de grands axes routiers, il permet d'accueillir sans difficultés l'ensemble des matelas de la région et, du fait de son ancienne activité de recyclage, il disposait déjà des autorisations administratives nécessaires. Enfin, le bâtiment proprement dit avec ses 2300 m² et ses 10 m sous plafond est dimensionné pour valoriser des matelas, un produit léger mais volumineux.

Franck Berrebi : Oui, il nous fallait un site capable de recevoir jusqu'à 7000 tonnes de matelas par an, soit près de 30 000 matelas par mois. Et puis certaines machines comme la sépareuse, peuvent atteindre plusieurs mètres.

Que vous a apporté le fait de participer à cet appel à projet ?

F. B : Nous sommes en France les pionniers dans le démantèlement des matelas. Nous possédons d'ores et déjà deux sites, l'un en région parisienne, l'autre en Vendée. RME se devait de remporter ce marché de quatre ans dans le cadre de son plan de développement et de maillage du territoire français. En répondant à cet appel d'offres, nous avons travaillé à l'amélioration du procédé industriel développé par RME en mécanisant le plus d'étapes possibles. Nous devons également trouver des solutions à des demandes spécifiques du cahier des charges en particulier l'hygiénisation des matelas, solution qui a été entièrement développée par RME

O.A : Pour SUEZ environnement, c'est un marché de quatre ans avec de nouveaux débouchés, qui s'inscrit pleinement dans le cap que nous avons mis sur la



atelierdesgiboulées

valorisation des déchets, un des axes de nos axes de développement prioritaires. Cette nouvelle activité permettra par ailleurs aux collaborateurs de Val'Plus, une de nos filiales d'insertion, d'acquérir de nouveaux savoir-faire en les formant aux différentes étapes de la chaîne de démantèlement et en les accompagnant afin, notamment, de respecter des règles strictes de sécurité. Au démarrage ils devraient être cinq ou sept, sur des contrats d'insertion de 2 ans, et leur nombre pourrait augmenter au regard de la montée en puissance de la filière et des volumes confiés par Eco-Mobilier.

La filière de valorisation des matelas s'étoffe. A terme, plus d'usines recycleront plus de matelas. Quelles incidences cela peut avoir sur vos débouchés ?

F.B : Nous sommes trois sites en France à démanteler les matelas. Les deux sites RME et celui d'Ecoval en Ardèche. Si demain nous sommes quatre, six, sept...cela va bien sûr changer la donne. Aujourd'hui la mousse ou le latex recyclés sont utilisés dans l'industrie automobile, le bâtiment, les sols techniques pour les aires de jeux... Le textile sert à faire des absorbants par exemple. Mais si une plus grande quantité de matières est traitée, il y aura plus d'offres de matière secondaires sur le marché. Il faut donc densifier, trouver de nouveaux débouchés, car le marché risque d'être rapidement saturé. L'élargissement de la filière demande aussi de faire des efforts pour trouver de nouvelles applications.